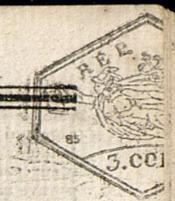


LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Brumaire, an VIII.



Détails sur les suites de la prise de Séringapatnam. — Violent tremblement de terre sur la côte occidentale du Mexique. — Protestation du général autrichien Frœlich contre la capitulation de Rome et de Civita-Vecchia. — Naufrage d'un vaisseau de ligne anglais et d'une frégate richement chargée. — Détails sur les mouvemens de l'armée d'Italie. — Nouvelles diverses.

INDES ORIENTALES.

De Bombay, le 17 messidor.

Les enfans de Tippoo, au nombre de treize, ainsi que les principaux personnages de l'empire de Mysore, se trouvent réunis à Séringapatam où ils sont venus se rendre au général Harris.

Toute l'armée du feu sultan vient d'être licenciée. Le corps anciennement appelé de *Lally*, s'est rendu; tous les européens qui le formoient ainsi que les troupes dernièrement arrivées de l'Isle-de-France, sont prisonnières de guerre. On doit les faire passer dans le Carnate.

Les chevaux, éléphants & chameaux, appartenant à l'armée de Tippoo, ont été distribués à notre cavalerie.

L'armée de Bombay, aux ordres du lieutenant-général Stuart, faisant partie de celle de Séringapatam, revient vers les côtes de Malabar.

Les places fortes, distribuées sur différens points du territoire de Mysore, se rendent sans résistance. Les villageois reprennent leurs occupations ordinaires; & tout annonce une soumission entière.

Nous apprenons de la mer Rouge, que le détachement aux ordres du lieutenant-colonel Murray, envoyé dans ces parages pour occuper l'isle de Perim, a heureusement exécuté sa commission. C'est une isle stérile située dans le détroit de Babel-Mandel. Il n'y a pas même d'eau; mais on en fait apporter des rives opposées. Le havre en est excellent, & on le fortifie. Le commodore Blankett chargé des opérations maritimes dans la mer Rouge & de la surveillance des français en Egypte, se propose de faire de cette isle son dépôt principal.

ESPAGNE.

De Madrid, le 25 vendémiaire.

On sent ici le besoin de la paix plus vivement peut-être que dans le reste de l'Europe. Aussi y applaudit-on sincèrement aux victoires des Français. Nous attendons avec impatience le résultat de la combinaison de notre eseadre avec la leur: on présume que les deux gouvernemens destinent à quelque expédition décisive les cinquante-six vaisseaux qu'ils ont dans le port de Brest.

Le délabrement de nos finances est l'objet des vives sollicitudes du roi & des personnes qu'il consulte. Jusqu'à présent les moyens qu'on a pris pour y remédier ont été insuffisans. Le prince de la Paix, dans les derniers voyages qu'il a faits à la cour, a retracé au roi & à chacun de ses

ministres en particulier les dangers auxquels pourroit nous exposer cette crise prolongée. Il a parlé de réformes à faire, de nouvelles ressources à créer, de mécontentemens, sinon à appaiser, du moins à prévenir. Il paroît qu'on va s'occuper des mesures propres à raviver le commerce & à fournir au trésor royal les secours efficaces dont il ne sauroit se passer plus long-tems. Don Louis-Mariano de Urquijo ne néglige rien pour resserrer les liens qui unissent notre gouvernement à celui de la France & à aucune époque peut-être, depuis la mort de Charles II, il n'a existé entre les deux gouvernemens une union plus intime; elle s'étend aux peuples des deux pays. Nous apprenons avec un grand plaisir que les marins espagnols & les marins français vivent entre eux, à Brest, comme des concitoyens. Le marquis del Campo vient d'arriver dans cette capitale.

Nous recevons la fâcheuse nouvelle qu'un violent tremblement de terre, qui a eu lieu le 29 prairial dernier, a détruit entièrement le port & la ville d'Acapulco, sur la côte occidentale du Mexique.

ITALIE.

De Rome, le 14 vendémiaire.

Le général autrichien Frœlich a son camp à deux milles d'ici. Il a refusé d'entrer dans notre ville, & a protesté contre la capitulation de Rome, telle que les Anglais & les Napolitains l'ont signée. Il a déclaré qu'il ne pouvoit en aucune manière l'approuver.

Naples est en proie à toutes les horreurs. Les calabrois & les lazzaroni s'y livrent à toutes sortes d'excès. Le roi n'ose pas encore y retourner. Le cardinal Ruffo, sous le nom de vice-roi, est censé être à la tête du gouvernement; mais il n'y a pas de gouvernement dans ce bouleversement général.

De Florence, le 22 vendémiaire.

Il a passé ici trois couriers venant de Palerme; l'un se rend à Vienne; l'autre à Londres, & le troisième à Pétersbourg. On a reçu, par cette voie, les traités conclus entre sa majesté Sicilienne, les trois cours susdites & la Porte ottomane. Le traité conclu avec l'Autriche (le 19 mai 1798) porte, entre autres articles, que S. M. I. tiendra, jusqu'à la paix, un corps de 60 mille hommes au moins dans ses nouvelles possessions d'Italie & dans le Tyrol.

DANEMARK.

De Copenhague, le 26 vendémiaire.

Ce n'étoit pas un spectacle peu digne de remarque que de voir le seul état de l'Europe complètement absolu par sa constitu-

tion, être le seul aussi où la liberté de la presse fût admise sans réserve & sans limitation. Il eût été desirable que le gouvernement sage qui n'employoit l'illimitation de son autorité qu'à assurer le bonheur de ses sujets & à leur procurer une liberté assez étendue, n'eût jamais eu à s'en repentir. Mais une expérience funeste ne prouve que trop que chez les particuliers, comme chez les hommes publics, l'abus suit de près l'usage, lorsque de sages précautions ne préviennent point les écarts de la licence.

L'expérience que le Danemarck a faite, la France l'avoit faite aussi. Presque dès l'origine de la liberté de la presse, on y scaitit le besoin de la restreindre, de creuser un lit au fleuve des opinions & de prévenir ses ravages par de salutaires digues. Fidele au système qu'il s'est prescrit de ne point faire retrograder la raison publique, & de profiter des idées nouvelles autant qu'elles sont utiles, le gouvernement danois a jeté les yeux sur les discussions nombreuses que la question de la liberté de la presse avoit amenées en France. Ses regards se sont fixés sur le rapport fait par Portalis au conseil des anciens, le 26 germinal an 5, concernant une résolution du conseil des cinq cents sur les délits de la presse. Même après le bannissement de son auteur, le corps législatif de France jugea qu'il renfermoit des maximes utiles, & dont il faudroit faire usage en composant une nouvelle loi; le gouvernement danois a professé la même opinion; & dans la loi qui vient d'être promulguée ici, touchant les limites de la liberté de la presse, on a rendu hommage aux principes qui y sont contenus.

Portalis relevoit l'inconvenance de faire une loi particulière sur les délits de la presse, qui n'est qu'un instrument, un moyen de communiquer ses sentimens & ses pensées. Il observoit que les délits qui peuvent se commettre par la seule communication de ses sentimens & de ses pensées, pouvoient être effectués de différentes manières. « Que fait-on, disoit-il, quand on propose une loi particulière sur les délits de la presse! C'est comme si, en matière d'assassinat, l'on proposoit une loi sur les délits du sabre ou du pistolet. Il est défendu d'assassiner; l'instrument qui sert à commettre le crime n'en change pas la nature ».

Dans la loi promulguée, on statue contre les écrits, les discours, les gravures; en un mot, on sévit contre toutes les manifestations criminelles de la pensée.

Dans le système de l'ex-représentant français, il falloit punir sévèrement tous les écrits qui provoquent formellement & à dessein à la révolte, à la désobéissance aux loix, comme étant liés à des actions qui menacent le gouvernement & donnent atteinte à la majesté de l'état. Il falloit reprimer les calomnieux & les promulgateurs d'injures, parce que l'honneur est une propriété sacrée que les ames grandes & généreuses préfèrent à la fortune & à la vie même; il falloit protéger des maximes qui sont liées au bonheur de l'espere humaine, & qui intéressent essentiellement l'ordre social. Suivant lui, la nature des peines devoit naître de la nature des délits même. On devoit être sobre d'en prisonnement, parce que la prison flétrit l'esprit & abbat le cœur. On devoit éviter les amendes qui donnent plutôt lieu à une cotisation entre des conjurés, qu'elles ne sont une peine pour le perturbateur. Enfin, on devoit punir par l'infamie les diffamateurs & les ennemis publics des bonnes mœurs.

La loi danoise porte peine de mort contre tous ceux qui par des écrits, des discours ou des actions préparent des trames contre les loix fondamentales ou la constitution de l'état. Elle condamne à un bannissement plus ou moins long ceux qui détachent le gouvernement existant par une censure amère & hostile. La même peine est portée contre ceux qui publient des gravures, caricatures, peintures ou représentations injurieuses aux princes & aux princesses du sang royal. La même peine est portée contre ceux qui parlent, qui écrivent ou qui enseignent contre l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame & le christianisme en général. On enjoint à toute personne de ne se permettre aucun acte de mépris contre les sectes chrétiennes tolérées dans l'état, à peine d'être enfermées dans une prison, au pain & à l'eau pendant quinze jours. La même peine est portée contre ceux qui se permettent des calomnies ou des déclamations injurieuses contre les personnes en places & les autorités constituées. La même peine est portée contre tous ceux qui se seront permis des censures amères ou méprisantes contre les gouvernemens amis & alliés. Défense est faite de publier aucun écrit & d'exposer en public aucun tableau, aucune gravure contre les bonnes mœurs; à peine d'être enfermé dans une maison de correction pour trois ou pour dix ans, selon l'exigence des cas. On prohibe tout écrit & tout journal anonyme. Les injures contre les particuliers seront punies conformément aux loix existantes. Il est donné ordre à tous les libraires, imprimeurs, magistrats, d'envoyer à la chancellerie tous les nouveaux écrits & journaux qui paroissent; & à la chancellerie de livrer aux tribunaux tous les écrits dans lesquels elle aura trouvé quelque chose de reprehensible, après en avoir fait rapport au conseil.

Il résulte de ce parallele qu'il est regrettable qu'on ne se soit pas plus exactement conformé au système de l'ex-représentant français. On ne seroit pas tombé dans l'inconvénient de sevir trop rigoureusement contre certains écrits, si on s'étoit souvenu que, quand les peines sont immodérées, l'impunité devient la jurisprudence du jour. On n'auroit pas impolitiquement assimilé les injures faites à Dieu, & celles faites aux princes & princesses. On est bien éloigné de prétendre qu'il faille venger Dieu pour sa gloire. C'est la sociabilité offensée dans une de ses bases fondamentales qu'il s'agit de venger. Mais lorsqu'on le fait, on doit conserver dans la gradation des peines, l'ordre naturel des idées, & présenter aux peuples que l'on régit, Dieu également au-dessus des princes & des peuples, juge des justices, & législateur des législateurs.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 25 vendémiaire.

Le comte de Finkenstein est arrivé ici en qualité de conseiller de la légation prussienne.

La cour de Toscane a quitté Schonbrunn, pour venir habiter la ville.

Plusieurs bataillons qui sont en Transylvanie ont reçu ordre de marcher; déjà quelques-uns ont passé le Bannat.

Suivant les lettres de la Gallicie occidentale, le corps de troupes russes qui se trouve sur les frontieres, reçoit fréquemment des renforts.

A L L E M A G N E.

De Dresde, le 28 vendémiaire.

Ce n'est que le ministre de Russie, en personne, qui a eu ordre de quitter notre pays. Les personnes attachées à l'ambassade sont restées ici. Le ministre prussien ayant toute l'influence dans les affaires, on présume que Paul I^{er}. a rappelé son ministre par jalousie.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 5 brumaire.

Le 30 vendémiaire, est entrée à Plymouth la frégate espagnole *el Thetis*, qui se rendoit de la Havane au Ferol, ayant à son bord beaucoup de marchandises & un million & demi de piastres en especes. Elle a été prise par la frégate *l'Ethalion* qui croissoit sur les côtes de Portugal, de conserve avec les frégates *la Naïade* & *l'Alemene*.

Ces deux dernières ont continué la chasse d'une autre frégate espagnole, compagne de la première, & qui, outre sa cargaison de cochénille, portoit à son bord une somme de 5 millions de piastres. On ne doute point qu'elle ne soit prise; déjà *l'Ethalion*, en chassant *la Thetis*, avoit lâché à l'autre frégate une bordée qui a dû retarder sa marche.

Nous venons de perdre dans le passage du Vlie, sur les côtes de la Hollande, la frégate *la Lutine*. Elle portoit au Texel un grand nombre de passagers & une somme de 140,000 liv. sterl. destinée pour l'armée. Du Texel, elle devoit se rendre à Hambourg où elle alloit déposer des sommes immenses pour relever le crédit de cette place. Tout son monde a péri, à l'exception d'un seul. On évalue à 500,000 liv. sterl. la perte en argent (douze millions, monnoie de France).

L'Imprenable, de 98 canons, vient aussi de périr sur nos côtes, près de Portsmouth. Il revenoit de Lisbonne avec un convoi marchand sous son escorte. L'équipage a été sauvé.

Il vient d'arriver à l'amirauté des dépêches du *duc de Broni* (*l'amiral Nelson*), apportées par le lieutenant Parker. Il mande qu'il avoit expédié *le Foudroyant* pour l'isle de Sardaigne, à l'effet de ramener en Piémont la famille royale. Elle étoit déjà arrivée à Livourne; mais on croit que sa majesté sarda se rendra à Vicence avant de visiter

Turin. Elle s'en va à son retour. Toute la cour du Foudroyant est à Gênes.

On mande de Gênes que les Anglais & les Français ont été tués par le général thelemy, & que le général est révoqué.

R E

Après le départ de Sestri, la cour de Klenau venant de prisonniers de la Spezia & d'Appennins & après leur retour.

Les autres positions. Le plan général est très-vives; Grenier. Des positions, l'ennemi n'a pu profiter. On croit que les dispositions coup de succès.

Le gouvernement piémontais a expédié Pizzighiton pour le Piémont.

L'arrivée de la plus vive clameur dans la direction brillante d'un peuple inspiroit le de ce héros amis & de ce grand étonnement du citoyen général. Des fêtes de sonnes de l'état-major Buonaparte prenoit un plaisir à assister à de se voir avoir même obtenu l'approbation même par le général. Eh bien! le pagné de ce le sabre à heures du

Turin. Elle y va pour applanir quelques difficultés relatives à son rétablissement.

Toute la flotte anglaise de la Méditerranée, à l'exception du *Foudroyant* & du *Culloden*, a son rendez-vous à Minorque.

On mande de l'Amérique que les corsaires français de la Guadeloupe font journellement de très-riches prises sur les Anglais & sur les Anglo-Américains. La même lettre portoit qu'une petite escadre française s'étoit emparée de St.-Barthelemy, & y avoit fait un immense butin. Cette nouvelle est révoquée en doute.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Nice, le 29 Vendémiaire.

Après les avantages remportés par le général Miollis à Sestri, la division du général Watrin a poursuivi le corps Klenau vers le golfe de la Spezia, & lui a fait douze cents prisonniers. Maintenant les républicains doivent avoir occupé la Spezia & Sarzana. L'avant-garde de Watrin a passé les Appennins & est descendue vers Tortone. Les Autrichiens, après leur retraite de Novi, se sont concentrés sous Alexandrie.

Les autres corps de l'armée d'Italie conservent les mêmes positions. Le général ennemi Kray a cherché à déranger le plan général de Championnet, par des attaques partielles très-vives; mais il a été repoussé par les généraux Victor & Grenier. Dans ces actions, les Français n'ont pas quitté leurs positions, & l'avant-garde seule a combattu; ensuite que, l'ennemi n'a pu connoître leurs véritables forces.

On croit qu'il y aura bientôt une attaque générale. Toutes les dispositions l'annoncent. Championnet agit avec beaucoup de circonspection, & nous pouvons compter sur le succès.

Le gouvernement autrichien fait transférer les patriotes piémontais de la citadelle de Turin, dans la forteresse de Pizzighitone; il prévoit qu'il pourra être bientôt obligé d'évacuer le Piémont.

De Marseille, le 29 vendémiaire.

L'arrivée imprévue de Buonaparte avoit excité ici la joie la plus vive. Le moment où cette heureuse nouvelle fut proclamée dans nos murs, fut une fête publique. Une illumination brillante éclaira fort avant dans la nuit les transports d'un peuple immense, qui manifestoit la confiance que lui inspiroit le retour du vainqueur d'Arcole, d'Aboukir. La sœur de ce héros qui habite notre ville, reçut de la part de ses amis & de ses parens, des complimens de félicitation sur ce grand événement, qui coincidoit par hasard avec l'élevation du citoyen Bacciochi, son époux, au grade d'adjudant-général. Dans la première effusion de sa joie, elle improvisa une fête charmante, à laquelle furent invitées toutes les personnes de sa société, mais notamment tous les officiers de l'état-major. Le contre-amiral Gantheaume qui avoit ramené Buonaparte à son bord, dans sa périlleuse traversée, & qui prenoit un moment de repos à Marseille, s'étoit fait un plaisir d'assister à cette fête. Une telle société devoit-elle craindre de se voir troublée, sur-tout après les précautions que l'on avoit même portées jusqu'au scrupule? On avoit sollicité & obtenu l'agrément du commandant de la place. On avoit même prévenu le commissaire de police de l'arrondissement. Eh bien! ce même commissaire, nommé Montel, accompagné de cinq de ses collègues, escorté de la force armée & le sabre à la main, entra comme un furieux, sur les onze heures du soir, dans le salon où étoit réunie cette société

respectable, & sans égard pour la constitution qui défend de faire des visites nocturnes, il se permit une voie de fait épouvantable chez la sœur de Buonaparte. Au milieu du tumulte, il m'a été impossible de recueillir les détails de cette scène; mais il suffit de vous apprendre qu'une femme fut blessée au bras d'un coup de sabre; qu'une autre tomba évanouie, et resta trois quarts-d'heure sans mouvemens. Une troisième eut sa robe déchirée du haut en bas. Les officiers qui se trouvoient là, n'auroient pu s'empêcher de jeter ces perturbateurs par la fenêtre, sans le respect qu'ils eurent pour le ruban tricolor dont ils s'étoient décorés.

On doit rendre justice au zèle actif du citoyen Gobet, agent en chef de la police, qui accourut au bruit qu'il entendit dans sa tournée nocturne, & qui dispersa ces ennemis du repos public, avec la force armée dont il étoit escorté.

De Calais, le 7 brumaire.

Le corsaire la *Josephine*, capitaine Jean Margolle, & le *Vrai-Décidé*, capitaine Desgardin, étant hier en croisière sur les côtes d'Angleterre, eurent connoissance d'un convoi de bâtimens anglais; ils le reconnurent pour être composé de bâtimens de transport, ayant à bord des chevaux & troupes anglaises: ils tentent l'abordage du premier bâtiment, s'en emparent, quoiqu'il fût d'une force supérieure; & trouvent à bord de ce bâtiment de 200 tonneaux 55 dragons de la garde du roi Georges, un colonel & 19 beaux chevaux qui viennent d'être débarqués.

De Paris, le 10 brumaire.

Les drapeaux conquis en Helvétie sur les armées coalisées, ont été présentés aujourd'hui au directoire en séance publique. Cette cérémonie a été brillante; des discours ou plutôt des hymnes ont été prononcés à la gloire de nos armes. Nous les ferons connoître.

— On dit que Berthier a déclaré qu'il n'accepteroit pas le ministère de la guerre.

— Buonaparte s'est fait abonner à tous les journaux de Paris. Ce seroit une terrible tâche, s'il se condamnoit à les lire tous.

— C'est le 15 de ce mois & au temple de la Victoire que les membres du corps législatif donnent une fête à Buonaparte & à Moreau.

— Le ministre des relations extérieures, Reinhart, a adressé, le 25 vendémiaire, à nos agens diplomatiques, une circulaire relative à l'infortuné Dolomieu. En les informant de cette nouvelle violation du droit des gens commise par la cour de Naples, il les invite à la faire connoître au gouvernement auprès duquel ils résident, mais encore à tous les savans & aux hommes éclairés & sensibles des divers pays qu'ils habitent. Il laisse d'ailleurs à leurs talens & à leur zèle le soin d'exciter dans les ames tous les sentimens que le malheur de Dolomieu doit opérer. Il fait valoir ses titres comme savant minéralogiste, & comme excellent citoyen. Il le venge aussi de l'absurde imputation d'avoir trahi l'ordre de Malthe, auquel il avoit renoncé pour s'attacher à la France. Il observe que, lorsqu'il parloit avec Buonaparte, il ignoroit, comme tout le monde, le secret du gouvernement & du général; & que s'il prit quelque part aux conférences tenues pour la capitulation de Malte, ce ne fut que comme conciliateur sur les instances de ses anciens confreres, pour adoucir leur sort & leur être utile à tous.

— Le peintre Ysabej déclare, dans une le... publique,

qu'il a reçu du citoyen Girodet le désaveu très-formel d'avoir voulu désigner la citoyenne Simon dans le tableau qui a été, pendant quelques jours, exposé au Muséum, parce qu'il n'a jamais, dit-il, éprouvé d'elle que des procédés honnêtes. Ysabey ajoute, comme témoin, qu'il est faux que dans aucun tems il y ait eu de la part de la citoyenne Simon, convention ni refus de payer pour son portrait (déchiré par Girodet) 25 ou 50 pieces d'or.

— Joubert, l'un des administrateurs de l'octroi municipal de Paris, annonce que dans le cours de onze mois de l'an 7, la perception de cet impôt s'est élevée à 7 millions 4000 fr. Mille 269 saisies pour tentatives de fraudes ont été, dans le même espace, effectuées aux barrières & sur les ports de Paris.

— Le citoyen Perreau, auteur de plusieurs ouvrages estimés, entr'autres de *l'Homme physique et moral*, vient d'être nommé professeur de législation dans une des écoles centrales de Paris, en remplacement de Baudin (des Ardennes). Il faisoit, depuis plus d'un an, un cours de droit naturel au college de France.

Le citoyen Desfontaines, ci-devant professeur dans l'université, est aussi nommé à une chaire de grammaire générale, à la place du directeur Sieyes, qui a consenti à donner sa démission en sa faveur.

— L'exposition raisonnée des moyens employés par Sicard pour l'instruction des sourds & muets, lui avoit été demandée par le comité d'instruction publique. Il vient de la terminer & de la publier. Ainsi l'art ne peut plus se perdre; mais celui qui l'a perfectionné restera-t-il toujours proscrit?

— Le citoyen Delille, conduit au Temple, il y a environ un mois, comme prévenu d'émigration, a été mis avant-hier en liberté.

— Un individu, arrêté dans les environs de Fécamp (Seine-Inférieure) comme espion anglais, mais se disant espagnol, & parlant plusieurs langues comme si elles lui étoient naturelles, a été conduit au Temple, le 7 de ce mois.

— Un acteur renommé dans une société: *Comment Legouve a-t-il eu la hardiesse de traiter la Thèbaïde après Racine?* Comment, lui répondit un des auditeurs, osez-vous jouer la tragédie après Lekain?

— Soixante citoyens de Saint-Aubin-du-Cormier, petite ville située entre Rennes & Fougères, ont tenu tête, pendant deux heures, à 5,000 chouans qui vouloient mettre le feu aux maisons qui servoient de retranchemens aux républicains. Les chouans avertis qu'il venoit des forces de Rennes et de plusieurs communes voisines, se sont retirés en emportant 40 morts & autant de blessés.

— Les chouans, pour s'emparer de Nantes, s'étoient servis d'une ruse remarquable. Beaucoup d'entr'eux y étoient entrés dès la veille, jour de marché, comme pour leurs affaires, & s'étoient distribués dans les différens quartiers; & dès que le canon annonça le lendemain l'attaque de la part des leurs, ils se répandirent dans la ville en criant *vive le roi*, & empêchèrent long-temps les habitans de se réunir sous les armes. Mais dès que ceux-ci purent y réussir, les chouans furent mis en déroute & obligés à une promptre retraite, après avoir perdu assez de monde. Sans la nuit & le brouillard, il ne fût pas échappé un chouan. Cependant

la garde nationale étoit mal armée, & presque sans munitions; mais elle est aujourd'hui dans l'attitude imposante des beaux jours de la révolution. Le général Grigny, qui étoit sorti avec les grenadiers de la garde nationale pour aller à la poursuite des brigands, est rentré dans la ville, ainsi que la compagnie franche commandée par Lefevre. Les couriers & les diligences qui arrivent à Nantes, apprennent que les routes sont libres à une assez grande distance.

— Huit mille hommes ont passé à Tours; quatre mille d'entr'eux ont pris la route d'Angers, & les autres celle de la Vendée.

Les nommés Debruc & Jasson, décorés de leurs croix de Saint-Louis, ont été fusillés du côté de Machecoul.

— De fortes colonnes marchent pour cerner les chouans qui sont entrés à Port-Brioux.

— Dans la nuit du 28 au 29 vendémiaire, 120 hommes ont cerné le ci-devant château de Venette (Deux-Septvres), où se trouvoient réunis les principaux chefs des vendéens. Deux d'entr'eux, Beauvoillier & Renou, furent blessés & cinq autres atteints dans leur fuite. On a, dit-on, saisi sur eux une correspondance précieuse sur le plan des chouans.

— Robert, ex-cure de Puy-Laurent (la Lozère), condamné à mort par une commission militaire, a été fusillé à Montpellier le 28 vendémiaire.

— Quelques lettres de Chambéry portent que la division du général Duheim occupe Suze & Rivoli, & que les troupes s'avancent jusques sous les murs de Turin.

— Outre les cinq cents mille francs imposés à la ville de Maubeim, le général Rey lui a demandé environ vingt mille francs par jour pour l'entretien de la garnison.

— La banque de Londres a offert aux négocians de cette ville de leur prêter un million & demi à des conditions qui seroient déterminées. Elle veut par-là arrêter l'effet des faillites d'Hanibourg.

Tableau historique et politique des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français, dans sa population, son agriculture, ses colonies, ses manufactures et son commerce; par sir Francis d'Ivernois. Se vend à Paris, chez tous les marchands de nouveautés; deux volumes in-8°. Prix 6 fr., & 8 fr. franc de port.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui appellent une sérieuse attention. Il est de nature à être médité par tous les hommes d'état, parce que, même en exagérant beaucoup le mal, il les avertit fortement de la nécessité d'y chercher de prompts remèdes. L'auteur étale avec complaisance nos pertes; il eût au moins dû en rapprocher celles des autres nations; & alors au lieu de composer un livre agréable au ministère anglais, sous l'influence duquel écrit M. d'Ivernois, il eût donné à tous les gouvernemens une utile leçon de modération & de paix. Ce tableau dont les couleurs sont, comme on s'en doute bien, très-sombres & très-chargées, produit un effet auquel ne s'étoit pas attendu l'auteur. Il étoit sans doute destiné à paroître au tems de nos revers, & à prouver qu'ils étoient irréparables; mais placé à côté de nos victoires, il en relève en quelque sorte l'éclat; car il n'est personne qui, en le parcourant, ne se dise: Quel est donc ce peuple qui, après tant de malheurs & de désastres, & seul au milieu de tant d'ennemis & de ruines, renverse comme d'un souffle la plus redoutable des coalitions, & sort triomphant d'une seconde lutte contre l'Europe entière? Si, malgré tant de folies dont il porte la peine, il est encore le premier des peuples, que deviendra-t-il aussi-tôt que des mains sages & habiles pourront travailler à fermer & à guérir les plaies dont l'ignorance, les factions & leur tyrannie successive l'ont couvert?

A. FRANÇOIS.

Bruit à M.
république
Reprise
directoire

Le bruit
l'un autrichien
de proposer
tenu à Arant
la Paix a été
tente. D'au
raison, que
mesures de
gentes. Te
crédit publi
croit le gou
on ignore e
qui fait re
paix procha
n'ont peut-
peuples.

Il est ar
Pie VI; e
ont retenu
jusqu'à ce

Notre vi
s'y vend 5
à-dire, le
Le papier-
les victoires
à 20.

— On a in
de Sardaigne
au Piémont
Saint-And
s'opposer a
conformém
mais que
à cet égar
s'opposer à
Petersbour
ses états,
cependant
est encore